

CONFERENCE DES PREMIERES DAMES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU SAHEL SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES, LA TRAITE, L'EXPLOITATION ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

RAPPORT DE SYNTHESE

Du **17 au 18 Octobre 2017**, s'est tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire, la conférence des Premières Dames de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel sur le thème « **Protection des enfants : quelle contribution des Premières Dames dans la lutte contre les violences, la traite, l'exploitation et le travail des enfants en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?** ».

Cette rencontre a enregistré la participation des Premières Dames de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, de la Sierra Leone, du Burkina Faso et des représentants des Premières Dames du Bénin, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Nigéria, du Tchad et du Liberia.

Ont également pris part à cette rencontre, les Ministres en charge du travail et les Ministres en charge de la Protection de l'enfants des pays concernés, les représentants du Bureau International du Travail, de l'UNICEF, de la CEDEAO, de l'Union Africaine, du Département du Travail des Etats Unis d'Amérique, des Organisations de la société civile, des ONG nationales et Internationales, des Organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs, de l'Industrie Internationale du cacao et du chocolat et d'autres Organisations du Système des Nations Unies intervenant dans la lutte contre la traite et le travail des enfants.

L'objectif global de la conférence était de susciter l'implication des Premières Dames dans la lutte contre les violences faites aux enfants, la traite, l'exploitation et le travail des enfants en Afrique de l'Ouest et au Sahel, à travers un partage d'expériences et des concertations en vue de mettre en œuvre une stratégie commune pour soutenir les efforts des gouvernements, des Institutions internationales et sous régionales dans ce domaine.

La conférence des Premières Dames a été précédée de deux réunions techniques à savoir la réunion des experts qui a eu lieu du 14 au 16 octobre au Golf Hôtel d'Abidjan et la réunion des Ministres qui s'est tenu le 17 octobre 2017.

1. La réunion des experts

la réunion des experts a réuni 62 spécialistes du travail des enfants et de la protection de l'enfant et avait pour objectif de faire des propositions concrètes sur le rôle que peuvent jouer les Premières Dames dans la protection des enfants et plus spécifiquement dans la lutte contre les violences faites aux enfants, la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

Au cours de cette réunion, cinq communications portant sur la situation de la Protection de l'enfant en Afrique de l'Ouest et au Sahel ont permis de dégager les tendances sur les différentes formes de violences faites aux enfants.

A ce titre, il convient de noter que la tendance en Afrique de l'Ouest et au Sahel concernant les violences faites aux enfants, la traite, l'exploitation et le travail des enfants est à la hausse contrairement aux autres régions du monde, en dépit des efforts significatifs déployés par les pays et les partenaires au développement pour éliminer ces fléaux.

Ce constat a alimenté les discussions sur les causes profondes de cette hausse du nombre d'enfants victimes de ces phénomènes et a permis aux experts d'identifier les causes suivantes :

- la pauvreté des familles ;
- les situations de crises et de catastrophes ;
- l'accès limité des enfants à une éducation de base gratuite et de qualité ;
- la persistance de certaines pratiques culturelles néfastes ;
- l'insuffisance des ressources allouées aux services de protection de l'enfant ;

- l'inadéquation des critères de mesure du travail des enfants aux réalités socioculturelles et économiques des pays, ce qui ne permet pas de faire la distinction entre le travail socialisant autorisé aux enfants et les pires formes de travail des enfants interdits aux enfants

Par ailleurs, au cours de cette réunion, les experts ont consigné les conclusions de leurs travaux dans plusieurs documents dont le plus fondamental est la déclaration d'engagement des Premières Dames et fait des recommandations.

2. La réunion des Ministres

Elle s'est tenue le 17 octobre 2017 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire après la cérémonie d'ouverture de la conférence et a réuni 11 Ministres des pays participants. Ont également pris part à cette réunion, la Directrice de Cabinet de la Première Dame de Côte d'Ivoire, la Commissaire des Affaires Sociales et du Genre de la Commission de la CEDEAO et les experts.

La réunion des Ministres a été présidée par **Monsieur Jean Claude KOUASSI**, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale de la Côte d'Ivoire. Elle avait pour objectif, de valider les différents documents produits par les experts ainsi que les recommandations qu'ils ont faites.

3. La conférence des Premières Dames de l'Afrique de l'ouest et du sahel

La conférence des Premières Dames s'est déroulé les 17 et 18 octobre 2017 et a eu pour cadre le palais des congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Elle a été marquée par deux temps forts à savoir la cérémonie d'ouverture et la cérémonie de clôture.

▪ La cérémonie d'ouverture

Elle a eu lieu le 17 octobre 2017 sous la présidence effective de **Madame Dominique OUATTARA**, Première Dame de Côte d'Ivoire

et a été rehaussée de la présence de Son Excellence **Monsieur Daniel KABLAN DUNKAN**, Vice-président de la République de Côte d'Ivoire ainsi que de celle de plusieurs membres du gouvernement et de hautes personnalités.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en deux étapes, à savoir les allocutions officielles et la conférence inaugurale.

Les allocutions officielles

Il s'agit du mot de Bienvenue de **Monsieur Robert Beugré Manbé**, Ministre, Gouverneur du District d'Abidjan ;

des propos liminaires de Monsieur **Jean-Claude KOUASSI**, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, Président du Comité Interministériel de lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CIM) ;

de l'allocution de Madame **Tanya RASA**, Représentante du Ministère du Travail des Etats Unis d'Amérique ;

de l'allocution de **Monsieur Marcel Alain DE SOUZA**, Président de la Commission de la CEDEAO ;

du discours de **Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN**, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire

et du discours d'ouverture de la Première Dame de Côte d'Ivoire, **Madame Dominique OUATTARA**. Dans son intervention, la Première Dame a remercié ses consœurs pour leur présence et a démontré à travers son propos que le bien-être des enfants se trouve au cœur de ses préoccupations.

▪ La conférence inaugurale

Elle s'est réalisée en deux étapes à savoir les communications des premières Dames et l'exposé des experts de haut niveau de l'UNICEF et du BIT.

Les communications faites par les Premières Dames ont porté sur les actions réalisées et les perspectives en matière de lutte contre les violences, la traite, l'exploitation et le travail des enfants dans leurs pays respectifs. Elles ont exprimé leur adhésion et leur ferme volonté

de travailler ensemble et de mutualiser leurs efforts pour combattre ces fléaux.

Concernant la deuxième étape, les exposés ont été faites respectivement par **Madame Fatoumata N'DIAYE, Directrice Exécutive Adjointe de l'UNICEF** sur le thème : « Quelle implication des Premières Dames pour l'accélération des progrès en matière de protection des enfants en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel ? » et par **Monsieur Moussa Oumarou, Directeur du Département Gouvernance et Tripartisme de l'OIT**, sur le thème : « Quelles actions des Premières Dames dans la lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel ? ».

Les deux intervenants ont présenté la situation des enfants en Afrique de l'Ouest et au Sahel tout en invitant les parties prenantes à plus d'actions. C'est à ce titre qu'ils ont suggéré des axes pour des interventions concrètes des Premières Dames.

- **La signature de la déclaration commune d'engagement des Premières Dames**

La signature solennelle par les Premières Dames de la déclaration commune d'engagement pour leur implication dans la lutte contre les violences, la traite, l'exploitation et le travail des enfants, a constitué l'une des étapes clés de la conférence.

Cette signature a eu lieu le 18 octobre 2017 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire en présence des Ministres en charges du travail et de la Protection de l'enfants des pays concernés, des représentants du Bureau International du Travail, de l'UNICEF, de la CEDEAO, de l'Union Africaine, du Département du Travail des Etats Unis d'Amérique, des Organisations de la société civile, des ONG nationales et Internationales, des Organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs, de l'Industrie Internationale du cacao et du chocolat et d'autres Organisations du Système des Nations Unies intervenant dans la lutte contre la traite et le travail

des enfants et des Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques accrédités en Côte d'Ivoire.

▪ **La cérémonie de clôture**

Elle a consacré la lecture et l'adoption des différents documents issus des travaux des experts et à la signature de la déclaration d'engagement des Premières Dames.

Ainsi, ont été approuvés et adoptés par les Premières Dames, les documents suivants :

- le rapport général de la Conférence,
- le Communiqué finale
- la motion de remerciement de la Conférence a la Première Dames de Cote d'Ivoire
- la motion spéciale de remerciements des Premières Dames à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République et à son épouse ;
- les recommandations des experts dont la teneur de présenté comme suit :

RECOMMANDATIONS

1. Mener des plaidoyers auprès des gouvernements et des partenaires au développement pour améliorer l'accès des enfants a une éducation de base gratuite et de qualité et a une formation professionnelle adéquate des enfants à travers la construction d'infrastructures scolaires dans les zones à risques ;
2. Soutenir la mise en œuvre et le suivi des accords bilatéraux et multilatéraux en matière de lutte contre la traite transfrontalière et le travail des enfants à travers le parrainage des réunions périodiques de suivi ;
3. Contribuer à la mobilisation des ressources auprès des gouvernements et des partenaires au développement pour la

lutte contre les violences faites aux enfants, la traite, l'exploitation et le travail des enfants ;

4. Contribuer à l'autonomisation des femmes à travers le financement d'activités génératrices de revenus ;
5. Conduire un plaidoyer auprès des gouvernements et des partenaires au développement pour mettre en place et renforcer les mécanismes de prévention, d'alerte et de prise en charge systématique des enfants en situation d'urgence ;
6. Poursuivre et intensifier les campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur la protection de l'enfant ;
7. Mener un plaidoyer auprès des gouvernements et des partenaires au développement pour l'affectation de ressources suffisantes aux services en charges de la protection de l'enfant en vue d'accroître leur capacité opérationnelle ;
8. Adopter une feuille de route pour le suivi des initiatives des Premières Dames ;
9. Mener un plaidoyer auprès des gouvernements pour le renforcement du système judiciaire ;
10. Parrainer les journées statutaires dédiées à la promotion des droits de l'enfant ;
11. Conduire un plaidoyer auprès des gouvernements et des partenaires au développement pour mettre un place un fonds au niveau national ou régional destiné à la prise en charge des enfants en situation d'urgence ;
12. Faire un plaidoyer auprès des gouvernements, de l'Organisation Internationale du Travail et toutes les parties

prenantes, pour la prise en compte du travail socialisant des enfants dans l'ordonnancement juridique relatif au travail des enfants,

13. Mener un plaidoyer auprès des gouvernements, de la CEDEAO, des Pays du Sahel, de l'Union Africaine et des partenaires au développement, pour l'adoption de la déclaration d'Abidjan comme document stratégique de la CEDEAO et des pays du Sahel en matière de lutte contre les violences faites aux enfants, la traite, l'exploitation et le travail des enfants en Afrique de l'ouest et au sahel ;

Fait à Abidjan le 18 Octobre 2017

La Conférence